

Cahier des charges du mode EDI du téléservice SIMPL-IS de la Direction Générale des Impôts

Nouveautés de la version 2.0.3

Objet de la modification :

Déclaration de la retenue à la source sur les rémunérations allouées à des tiers et des produits de location :

Ajout d'un tableau : « **Etat des produits de location des biens immeubles bâtis ou non bâtis et des constructions de toute nature versés, mis à la disposition ou inscrits en compte des personnes morales ou des personnes physiques dont les revenus sont déterminés selon le régime du résultat net réel (RNR) ou du résultat net simplifié (RNS) »**

<listProduitsLocationBiensImmeubles>

<ProduitsLocationBiensImmeublesDrvt>

<identifiantFiscal>4755</identifiantFiscal>

<designationImmeuble>7</designationImmeuble>

<descriptionDesignation>test</descriptionDesignation>

<adresse>10000</adresse>

<articleTsc>12345678</articleTsc>

<montantProduitLocation>100</montantProduitLocation>

<montantRetenueSource>20000</montantRetenueSource>

</ProduitsLocationBiensImmeublesDrvt>

<listProduitsLocationBiensImmeubles>

Les nouveaux fichiers .XSD et .XML exemple correspondants à cette déclaration ont été mis à jour au niveau des annexes du cahier des charges ainsi que la codification du référentiel (codification de la balise <designationImmeuble>).

Nouveautés de la version 2.0.2

Objet de la modification :

Versement de la retenue à la source sur les rémunérations allouées à des tiers et des produits de location :

L'intégration du tableau « **Etat des produits de location des biens immeubles bâtis ou non bâtis et des constructions de toute nature** ».

Les nouveaux fichiers .XSD et .XML exemple correspondants à ce versement ont été misent à jour au niveau des annexes du cahier des charges ainsi que la codification du référentiel.

Nouveautés de la version 2.0.1

Objet de la modification :

- **Déclaration des rémunérations versées à des personnes non résidentes :**

Pour les exercices ouverts à partir du 01/01/2026 :

- Enlever la balise « *Montant annuel des rémunérations passibles de l'impôt* » :

<montantAnnuelRemunerationPassible>...</montantAnnuelRemunerationPassible>

- **Déclaration du résultat fiscal au titre des plus-values résultant des cessions des immeubles et des valeurs mobilières réalisées au Maroc par les sociétés non résidentes n'ayant pas d'établissement au Maroc :**

Pour les exercices ouverts à partir du 01/01/2026, une balise est ajoutée à l'état des plus-values résultant des cessions d'immeubles réalisées au Maroc décrit comme suit :

<depensesInvestissement>.....</depensesInvestissement>

Nouveautés de la version 2.0.0

Objet de la modification :

- **Déclaration des rémunérations versées à des personnes non résidentes :**

Pour les exercices ouverts à partir du 01/01/2026 :

- Ajouter une balise « *Montant annuel des rémunérations passibles de l'impôt* » :
<montantAnnuelRemunerationPassible>...</montantAnnuelRemunerationPassible>
- Ajouter une balise « *Montant annuel des rémunérations exonérées* » :
<montantAnnuelRemunerationExonerees>...</montantAnnuelRemunerationExonerees>
- Mise à jour du référentiel de la « *Nature des rémunérations allouées* » décrit sur le fichier de codification.

```
<produitsBrutsPercus>  
  <ProduitBrutPercu>  
    <id>19</id>  
  </ProduitBrutPercu>  
</produitsBrutsPercus>
```

- Un nouveau référentiel « *Type d'exonération* » décrit sur le fichier de codification :

```
<typeExonerations>  
  <TypeExoneration>  
    <id>3</id>  
  </TypeExoneration>  
</typeExonerations>
```

- Nouveautés de la version 1.9.9

Objet de la modification :

- **Déclaration du résultat fiscal au titre des plus-values résultant des cessions des immeubles et des valeurs mobilières réalisées au Maroc par les sociétés non résidentes n'ayant pas d'établissement au Maroc :**

Pour les exercices ouverts à partir du 01/01/2026, une balise obligatoire

<numIdentification> est ajoutée au niveau de <PlusValue> correspondant à l'identité de la société émettrice des titres cédés, ainsi qu'une autre balise optionnelle correspondant à la description de nature du titre cédé en cas « Autre » id 3 :

<descriptionNatureAutre>Autre nature à préciser</descriptionNatureAutre>

<natureTitreCede> <id>3</id> </natureTitreCede>

L'Ajout de l'Etat des plus-values résultant des cessions d'immeubles réalisées au Maroc décrit comme suit :

<plusValuesCessionImmeubles>

<PlusValueCessionImmeubles>

<dateCession>2026-01-12</dateCession>

<adresse>hommmme</adresse>

<numTitreFoncier>15223014</numTitreFoncier>

<prixAcquisition>1200000.0</prixAcquisition>

<fraisAcquisition>200000.0</fraisAcquisition>

<prixCession>2000500.0</prixCession>

<fraisCession>2700.0</fraisCession>

<descriptionNatureAutre>autres 2</descriptionNatureAutre>

<natureImmeuble>

<id>21</id>

</natureImmeuble>

</PlusValueCessionImmeubles>

</plusValuesCessionImmeubles>

Le référentiel de la balise <natureImmeuble> est décrit sur le fichier de référentiel des codifications.

Nouveautés de la version 1.9.8

Objet de la modification :

- La déclaration des produits des actions, parts sociales et revenus assimilés PAPSRA :

Le nouveau fichier .XSD a été mis à jour au niveau des annexes du cahier des charges, et une mise à jour du fichier de codification « Codification du référentiel.docx » portant sur l'ajout d'un élément à la liste des types d'exonérations : « **Produits provenant des bénéfices des représentations de la Fédération Internationale de Football Association au Maroc et les institutions qui lui sont affiliées, versés, mis à la disposition ou inscrits en compte de la Fédération Internationale de Football Association ou de ses entités affiliées.** » et la mise à jour aussi des taux.

- Mise à jour du fichier « Référentiel villes, activités et professions » en annexe :

Suppression de quelques lignes sur de la liste des villes :

CODE	LIBELLE
231.00.00	FES
421.00.00	RABAT
511.00.00	TANGER
141.00.00	CSA
351.00.00	MARRAKECH
441.00.00	SALE (M)

Nouveautés de la version 1.9.7

Objet de la modification :

- La partie DRVT** : Mise à jour de la structure du fichier XML de la déclaration des rémunérations versées à des tiers DRVT, tout en gardant la possibilité du traitement EDI de l'ancienne version du fichier XML.

L'ancien fichier XML reste valable pour les exercices antérieurs à 2023. Et pour le nouveau fichier XML, les balises suivantes ont été ajoutées :

<honorairesRAS></honorairesRAS>	Montant des rémunérations versées, mises à la disposition ou inscrites en compte, soumises à la retenue à la source : Honoraires
<commissionsRAS></commissionsRAS>	Montant des rémunérations versées, mises à la disposition ou inscrites en compte, soumises à la retenue à la source : Commissions courtages et autres rémunérations
<categorie></categorie>	Nature bénéficiaire : PM/PP ou CPU-Contribution Professionnelle Unique ou AE-Auto-Entrepreneur
<montantGlobal></montantGlobal>	Montant global des rémunérations versées
<montantRemun></montantRemun>	Montant des rémunérations soumises à la retenue à la source

- La partie PAPSRA**: Mise à jour de la structure du fichier XML de la déclaration des produits des actions, parts sociales et revenus assimilés PAPSRA, tout en gardant la possibilité du traitement EDI de l'ancienne version du fichier XML.

L'ancien fichier XML reste valable mais la déclaration devra être complétée manuellement ligne par ligne, sinon il faut ajouter les deux balises ci-dessous comme indiqué sur l'exemple sur les annexes EDI.

Pour le nouveau fichier XML, les deux balises suivantes ont été ajoutées :

<exercice>2023</exercice>	exercice sur lequel les produits ont été prélevés =année sur 4 positions
<categorie>2</categorie>	1: résident / 2: non résident

L'ancien fichier XML reste valable avec une valeur par défaut pour la balise <exercice> qui est l'exercice de la déclaration.

Les nouveaux fichiers .XSD et exemple correspondants à ces deux déclarations ont été ajoutés au niveau des annexes du cahier des charges, et une mise à jour du fichier de codification « Codification du référentiel.docx » est à prendre en considération pour la nature des titres qui a été remplacé par type d'exonération avec de nouveaux ID, à noter que les anciens ID de 1 à 8 seront acceptés pour cette année.

3- La partie Imputation RVT : Traitement EDI pour chargement des imputations de la retenue à la source sur les rémunérations allouées à des tiers au niveau des versements IS : Acomptes, Minimum de la cotisation minimale et reliquat de l'impôt IS.

Le nouveau fichier .XML permettra le traitement de tous ces versements selon la valeur de la balise : <obligation>**ID**</obligation>

Versement	ID
1 ^{er} acompte	1
2 ^{ème} acompte	2
3 ^{ème} acompte	3
4 ^{ème} acompte	4
Minimum de la cotisation minimale	5
Reliquat de l'impôt IS	19

Le chargement d'un fichier xml de l'un de ces versements, donne lieu à la création automatique d'un versement à l'état brouillon.

Les nouveaux fichiers .XSD et .XML exemple correspondants à ces versements ont été ajoutés au niveau des annexes du cahier des charges ainsi qu'un fichier explicatif des balises XML et codification utile contenu dans un dossier « imputations de la retenue à la source sur les rémunérations allouées à des tiers ».

Nouveautés de la version 1.9.6

Objet de la modification :

Traitement EDI du **versement de la retenue à la source sur les rémunérations allouées à des tiers** à l'instar du traitement EDI des déclarations.

Les nouveaux fichiers .XSD et .XML exemple correspondants à ce versement ont été ajoutés au niveau des annexes du cahier des charges ainsi qu'un fichier explicatif des balises XML et codification utile contenu dans un dossier «versement de la retenue à la source sur les rémunérations allouées à des tiers».

Nouveautés de la version 1.9.5

Objet de la modification :

- 4- Mise à jour de la structure du fichier XML de la déclaration des rémunérations versées à des tiers, tout en gardant la possibilité du traitement EDI de l'ancienne version du fichier XML.

L'ancien fichier XML reste valable. Et pour le nouveau fichier XML, les balises suivantes ont été ajoutées :

```
<nom> </nom>  
<prenom> </prenom>  
<codeVille> </codeVille>  
<codeProfession> </codeProfession>  
<codeActivite> </codeActivite>  
<codePays> </codePays>  
<montantRetenue> </montantRetenue>
```

Pour les trois balises codeVille, codeProfession et codeActivite il s'agit d'un référentiel déjà publié sur le dossier Annexes nommé « Référentiel villes, activités et professions.xls » et pour codePays ce référentiel se trouve sur le dossier Annexes nommé « référentiel des pays.xls ».

- 5- Mise à jour de la structure du fichier XML de la déclaration des produits des actions, parts sociales et revenus assimilés, tout en gardant la possibilité du traitement EDI de l'ancienne version du fichier XML.

Pour l'ancien fichier XML, il reste valable sauf que les montants majorations et pénalités ne seront pas chargés. Pour le nouveau fichier XML, les balises suivantes ont été ajoutées :

```
<nom> </nom>  
<prenom> </prenom>  
<codeVille> </codeVille>  
<codeProfession> </codeProfession>  
<codeActivite> </codeActivite>
```

Pour ces trois dernières balises, il s'agit d'un référentiel déjà publié sur le dossier Annexes nommé « Référentiel villes, activités et professions.xls ».

Les nouveaux fichiers .XSD et exemple correspondants à ces deux déclarations ont été ajoutés au niveau des annexes du cahier des charges.

Nouveautés de la version 1.9.4

Objet de la modification :

Mise à jour de la liasse fiscale modèle des établissements de crédit :

- 1- Modification de certains libellés (marqués en jaune sur le fichier codification des cellules)
- 2- Ajout de nouvelles lignes dans des anciens tableaux (marqués en vert sur le fichier codification des cellules)
- 3- L'enrichissement de ce modèle par cinq nouveaux tableaux (à la fin du fichier codification des cellules) :

Tableaux portant une modification :

- BILAN ACTIF
- BILAN PASSIF
- HORS BILAN
- COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES
- ETAT DES SOLDES DE GESTION - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS
- ETAT DES SOLDES DE GESTION - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT
- TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE
- CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES
- CREANCES SUR LA CLIENTELE
- VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT
- TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES
- DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILES
- DEPOTS DE LA CLIENTELE
- PROVISIONS
- DETAIL DES POSTES DU CPC
- VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ETRANGERE

Nouveaux tableaux :

- TABLEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS
- DEPOTS D'INVESTISSEMENT PLACES
- IMMOBILISATIONS DONNEES EN IJARA
- TABLEAU DES MARGES CONSTATEES D'AVANCE SUR MOURABAHA
- DEPOTS D'INVESTISSEMENTS NON RESTREINTS RECUS

Nouveautés de la version 1.9.3

Objet de la modification :

- 6- Mise à jour de la structure du fichier XML de la déclaration des produits de placements à revenu fixe et des revenus des certificats de sukuk, tout en gardant la possibilité du traitement EDI de l'ancienne version du fichier XML.

Pour l'ancien fichier XML, il reste valable sauf que les montants majorations et pénalités ne seront pas chargés.
Pour le nouveau fichier XML, les balises suivantes ont été ajoutées :

```
<nom> </nom>  
<prenom> </prenom>  
<codeVille> </codeVille>  
<codeProfession> </codeProfession>  
<codeActivite> </codeActivite>
```

Pour ces trois dernières balises, il s'agit d'un référentiel publié sur le dossier Annexes nommé « Référentiel villes, activités et professions.xls ».

Les nouveaux fichiers .XSD et exemple correspondants à cette déclaration ont été ajoutés au niveau des annexes du cahier des charges.

Nouveautés de la version 1.9.2

Objet de la modification :

- 1- Ajout du mode EDI de l'état des ventes par client à joindre à la Déclaration du Résultat Fiscal.

Le formulaire, le fichier .xsd et un fichier exemple correspondants à cet état ont été ajoutés au niveau des annexes du cahier des charges.

Nouveautés de la version 1.8

Modification des modèles de liasses fiscales

- Il faut noter que l'ancien format des fichiers EDI reste valide, sauf que les codes EDI supprimés sur les nouveaux modèles ne seront pas pris en considération.
- Le libellé du modèle « établissements financiers » est devenu « établissements de crédit » avec le même ID 2.
- Ajout de deux nouveaux types de données : BigText(du texte très long) et TextArea(du texte long)

Détail des modifications apportées sur les tableaux des liasses fiscales :

1) Modèle Normal

LIASSE NORMALE	SIMPL	Observations
Tableau des plus ou moins-values sur cessions ou retraits d'immobilisations	ANCIEN	Pas de changement.
Tableau des provisions	ANCIEN	Pas de changement.
Tableau des biens en crédit-bail	ANCIEN	Pas de changement.
Détail de la taxe sur la valeur ajoutée	ANCIEN	Pas de changement.
Etat des plus-values constatées en cas de fusions	ANCIEN	Pas de changement.
Etat des dotations aux amortissements relatifs aux immobilisations	ANCIEN	Pas de changement.
tableau d'affectation des résultats intervenus au cours de l'exercice	ANCIEN	Pas de changement.
Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal	ANCIEN	- Ajout d'une nouvelle ligne « II. REINTEGRATIONS FISCALES » avec les codes EDI 18009 et 18010. - Ajout d'une nouvelle ligne « III. DEDUCTIONS FISCALES » avec les codes EDI 18012 et 18013.
Bilan (Actif)	ANCIEN	- Changement de libellé « Augmentations des dettes financières » en « Augmentations des dettes de financement » gardant les codes EDI 193, 195, 197 et 199.
Etat des soldes de gestion	ANCIEN	- Changement de libellé « I. (=) MARGE BRUTES VENTES EN L'ETAT » en « I. (=) MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT » gardant les codes EDI 1310 et 1335. - Changement de libellé « 7. (-) Reprises non courantes (2) » en « 7. (-) Reprises non courantes (2)(3) » gardant les codes EDI 1380 et 1394. - Changement de libellé « 8. (-) Produits des cessions d'immobilisation » en « 8. (-) Produits des cessions d'immobilisation (1) » gardant les codes EDI 1381 et 1395.
Etat détaillé des stocks	ANCIEN	- la ligne « 6- Carburants, lubrifiants pour véhicules de transport » est devenue non saisissable ayant les codes EDI de 1473 à 1479.

		- Changement du libellé de la ligne « 10- Total Stocks des encours en « 10- Total stocks approvisionnement » gardant les codes EDI de 1612 à 1618.
Détail des postes du C.P.C (2 pages)	ANCIEN	<ul style="list-style-type: none"> - Changement de libellé de la colonne « *Variation des stocks de matières premières (+) » en « *Variation des stocks de matières premières (+/-) » ayant les codes EDI 1527 et 1568. - Changement de libellé « * Achats de matériel et fournitures consommables et d'emballages » en « * Achats de matière et fournitures consommables et d'emballages » gardant les codes EDI 1528 et 1569. - Changement de libellé de la colonne « Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (±) » en « Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+/-) » ayant les codes EDI 1529 et 1570. - Changement de libellé de la colonne « * Pénalités et amendes fiscales » en « * Pénalités et amendes fiscales et pénales » ayant les codes EDI 1795 et 1810. - Changement de libellé de la colonne « * Ventes de biens à l'étranger » en « * Ventes de marchandises à l'étranger » ayant les codes EDI 1965 et 1991. - Changement de libellé de la colonne « *Ventes de biens produits au Maroc » en « *Ventes de biens au Maroc » ayant les codes EDI 1969 et 1995.
Etat pour le calcul de l'impôt du par les entreprises bénéficiant des mesures d'encouragement aux investissements	ANCIEN	Remplacer par un nouveau tableau « Etat pour le calcul de l'impôt sur les sociétés entreprises encouragées » avec de nouveaux codes EDI.
Bilan (Passif)	ANCIEN	<ul style="list-style-type: none"> - Ligne « Résultats nets en instance d'affectation (2) » ajoutée avec les codes EDI 14001 et 14002. - Changement du libellé de la ligne « Banques de régularisation » en « Banques (soldes créditeurs) » gardant les codes EDI 13372 et 13451.
Compte de Produits et charges	ANCIEN	<ul style="list-style-type: none"> - Ligne « * Chiffres d'affaires » ajoutée avec les codes EDI 14021, 14022, 14023 et 14024. - changement du libellé de la ligne « XII. IMPOTS SUR LES BENEFICES » en « XII. IMPOTS SUR LES RESULTATS » gardant les codes EDI 11416, 11417, 11418 et 11419.
Tableau des immobilisations autres que financières	ANCIEN	<ul style="list-style-type: none"> - Une ligne « * Matériel informatique » est devenue non saisissable ayant les codes EDI de 12597 à 12604. - Changement du libellé de la ligne « * Immobilisations corporelles diverses » en « * Autres immobilisations corporelles » gardant les codes EDI 979, 993, 1007, 1021, 1035, 1049, 1063 et 1077.

		- Une ligne « TOTAL GENERAL » est ajoutée avec les codes EDI de 14045 à 14052.
Tableau des amortissements	ANCIEN	- Ligne « TOTAL GENERAL » ajoutée avec les codes EDI 14061, 14062, 14063 et 14064.
Tableau des titres de participation	ANCIEN	- Une colonne « N° IF » est ajoutée avec le code EDI 14065.
Etat de répartition du capital social	ANCIEN	- Eclatement de la colonne « Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1) 1 » en deux colonnes : « Nom et prénom des principaux associés (1) 1 » gardant le code EDI et « Raison sociale des principaux associés (1) 2 » avec le nouveau code EDI 17887. - Ajout de la colonne « N° IF » avec le code EDI 13536. - Ajout de la colonne « N° CNI » avec le code EDI 13537. - Ajout de la colonne « N° Carte d'étranger » avec le code EDI 14560.
Etat des intérêts des emprunts contractés auprès des associés et des tiers	ANCIEN	Au niveau de la première section « A. Associés » : - L'ancienne colonne « Nom, prénom ou raison sociale » est éclatée en deux : colonne « Nom et prénom » avec l'ancien code EDI 1208 et une nouvelle colonne « Raison sociale » avec le code EDI 14969. - L'ancienne colonne « N° CNI ou article IS » est éclatée en deux : colonne « IF » avec l'ancien code EDI 1210 et une nouvelle colonne « N° CNI » avec le code EDI 14968. Du même au niveau de la deuxième section « B. Tiers » : - L'ancienne colonne « Nom, prénom ou raison sociale » est éclatée en deux : colonne « Nom et prénom » avec l'ancien code EDI 1221 et une nouvelle colonne avec le code EDI 14970. - L'ancienne colonne « N° CNI ou article IS » est éclatée en deux : colonne « IF » avec l'ancien code EDI 1223 et une nouvelle colonne « N° CNI » avec le code EDI 14971.
Tableau des locations et baux autres que le crédit-bail	ANCIEN	- Changement de libellé de la colonne « 12- Nature du contrat -Nème période (1) » en « 13- Nature du contrat : Leasing(Nème période) (1) ». - Eclatement de la colonne « 3-nom et prénoms ou Raison sociale et adresse du propriétaire » en trois colonnes : « 3- Nom et prénom » avec l'ancien code EDI 1269 et la colonne « 4- Raison sociale » avec le nouveau code EDI 14964 et la colonne « 5- Adresse du propriétaire » avec le nouveau code EDI 14965. - Ajout de trois colonnes : colonne « 6- N° IF du propriétaire » avec le nouveau code EDI 14040 et colonne « 7- N° CNI du propriétaire » avec le nouveau code EDI 14041 et colonne « 8- N° Carte

		d'étranger du propriétaire » avec le nouveau code EDI 17919.
Etat pour le calcul de l'impôt sur les sociétés entreprises encouragées	NOUVEAU	Voir la nouvelle codification de ce tableau et ses cellules.
Tableau de Financement de l'exercice	NOUVEAU	Voir la codification des tableaux et cellules.
Principales méthodes d'évaluation spécifiques à l'entreprise	NOUVEAU	Voir la codification des tableaux et cellules.
Etat des dérogations	NOUVEAU	Voir la codification des tableaux et cellules.
Etat des changements de méthodes	NOUVEAU	Voir la codification des tableaux et cellules.
Tableau des opérations en devises comptabilisées pendant l'exercice	NOUVEAU	Voir la codification des tableaux et cellules.

2) Modèle Simplifié

LIASSE SIMPLIFIEE	SIMPL	Observations
Tableau des plus ou moins-values sur cessions ou retraits d'immobilisations	ANCIEN	Pas de changement.
Tableau des provisions	ANCIEN	Pas de changement.
Tableau des biens en crédit-bail	ANCIEN	Pas de changement.
Détail de la taxe sur la valeur ajoutée	ANCIEN	Pas de changement.
Etat des plus-values constatées en cas de fusions	ANCIEN	Pas de changement.
tableau d'affectation des résultats intervenus au cours de l'exercice	ANCIEN	Pas de changement.
Etat des dotations aux amortissements relatifs aux immobilisations	ANCIEN	Pas de changement.
Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal	ANCIEN	- Ajout d'une nouvelle ligne « II. REINTEGRATIONS FISCALES » avec les codes EDI 18009 et 18010. - Ajout d'une nouvelle ligne « III. DEDUCTIONS FISCALES » avec les codes EDI 18012 et 18013.
Bilan (Actif)	ANCIEN	- la ligne « Fournisseurs débiteurs » est devenue non saisissable ayant les codes EDI de 11501 à 11504. - la ligne « Etat débiteur » est devenue non saisissable ayant les codes EDI de 11506 à 11509. - la ligne « Personnel » est devenue non saisissable ayant les codes EDI de 11511 à 11514.
Etat détaillé des stocks	ANCIEN	- la ligne « 6- Carburants, lubrifiants pour véhicules de transport » est devenue non saisissable ayant les codes EDI de 1472 à 1479. - Changement du libellé de la ligne « 10- Total Stocks des encours en « 10- Total stocks approvisionnement » gardant les codes EDI de 1612 à 1618.
Bilan (Passif)	ANCIEN	- la ligne « * Clients créditeurs » est devenue non saisissable ayant les codes EDI 12113 et 12114. - la ligne « * Etat créditeur » est devenue non saisissable ayant les codes EDI 12116 et 12117.

		<p>- la ligne « * Personnel créditeur » est devenue non saisissable ayant les codes EDI 12119 et 12120.</p> <p>-Eclatement de la ligne « Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé capital appelé dont versé. » en trois lignes : ligne « Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé » gardant les anciens codes EDI 5224 et 5236, et ligne « - capital appelé » avec les nouveaux codes EDI 17914 et 17915, et ligne « - dont versé » » avec les nouveaux codes EDI 17917 et 17918.</p>
Compte de Produits et charges	ANCIEN	<p>- Changement de libellé de la colonne « Operations propres à l'exercice » en « Operations propres à l'exercice 1 ».</p> <p>- Changement de libellé de la colonne « Opérations concernant les exercices précédents » en « Opérations concernant les exercices précédents 2 ».</p> <p>- Changement de libellé de la colonne « TOTAUX DE L'EXERCICE » en « TOTAUX DE L'EXERCICE 3=1+2 ».</p> <p>- Changement de libellé de la ligne « XII MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT » en « XII MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT (1-8) ».</p> <p>- Changement de libellé de la ligne « XIII VALEUR AJOUTEE » en « XIII VALEUR AJOUTEE (1+2+3+4)-(8+9+10) ».</p> <p>- Changement de libellé de la ligne « I- Produits d'exploitation » en « I- PRODUITS COURANTS » gardant les codes EDI 12086 à 12089.</p> <p>- Changement de libellé de la ligne « II- Charges d'exploitation » en « II- CHARGES COURANTES » gardant les codes EDI 12091 à 12094.</p> <p>- Eclatement de la ligne « 2. Ventes de biens et services produits = Chiffre d'affaires » en « 2. Ventes de biens et services produits » gardant les codes EDI 5310, 5361, 5370 et 5379 et une nouvelle ligne « * Chiffre d'affaires » avec les nouveaux codes EDI 17909, 17910, 17911 et 17912.</p>
Détail des postes du C.P.C	ANCIEN	<p>- Changement de libellé de la colonne « *Variation des stocks de matières premières (+) » en « *Variation des stocks de matières premières (+-) » ayant les codes EDI 1527 et 1568.</p> <p>- Changement de libellé « * Achats de matériel et fournitures consommables et d'emballages » en « * Achats de matière et fournitures consommables et d'emballages » gardant les codes EDI 1528 et 1569.</p> <p>- Changement de libellé de la colonne</p>

		<p>« Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (±) » en « Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+/-) » ayant les codes EDI 1529 et 1570.</p> <p>- Changement de libellé de la colonne « * Pénalités et amendes fiscales » en « * Pénalités et amendes fiscales et pénales » ayant les codes EDI 1795 et 1810.</p> <p>- Changement de libellé de la colonne « * Ventes de biens à l'étranger » en « * Ventes de marchandises à l'étranger » ayant les codes EDI 1965 et 1991.</p> <p>- Changement de libellé de la colonne « * Ventes de biens produits au Maroc » en « * Ventes de biens au Maroc » ayant les codes EDI 1969 et 1995.</p>
Etat pour le calcul de l'impôt sur les sociétés entreprises encouragées	ANCIEN	Voir la codification du nouveau tableau et ses cellules.
Tableau des immobilisations autres que financières	ANCIEN	<p>- Ligne « Matériel informatique » non saisissable (code EDI de 12101 à 12108).</p> <p>- Ligne « Mobilier, matériel bureau et aménagements » non saisissable (code EDI 10347, 10355, 10363, 10371, 10379, 10387, 10395 et 10403).</p> <p>- Ligne « TOTAL GENERAL » ajoutée avec les codes EDI de 14507 à 14514.</p>
Tableau des amortissements	ANCIEN	<p>- Ligne « Matériel informatique » non saisissable (codes EDI de 12061 à 12064).</p> <p>- Ligne « Mobilier, matériel de bureau et aménagements » non saisissable (code EDI 9775, 9783, 9791 et 9799).</p> <p>- Ligne « Agencements et aménagements » non saisissables (code EDI 9776, 9784, 9792 et 9800).</p> <p>- Ligne « Immobilisations corporelles diverses » ajoutée avec les codes EDI de 14960 à 14963.</p> <p>- Ligne « TOTAL GENERAL » ajoutée avec les codes EDI de 14502 à 14505.</p>
Tableau des titres de participation	ANCIEN	- Une colonne « N° IF » est ajoutée avec le code EDI 14065.
Etat de répartition du capital social	ANCIEN	<p>- Eclatement de la colonne « Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1) 1 » en deux colonnes : « Nom et prénom des principaux associés (1) 1 » gardant le code EDI et « Raison sociale des principaux associés (1) 2 » avec le nouveau code EDI 17887.</p> <p>- Ajout de la colonne « N° IF 3 » avec le code EDI 13536.</p> <p>- Ajout de la colonne « N° CNI 4 » avec le code EDI 13537.</p> <p>- Ajout de la colonne « N° Carte d'étranger 5 » avec le code EDI 14560.</p>

Etat des intérêts des emprunts contractés auprès des associés et des tiers	ANCIEN	Au niveau de la première section « A. Associés » : - L'ancienne colonne « Nom, prénom ou raison social » est éclatée en deux : colonne « Nom et prénom » avec l'ancien code EDI 1208 et une nouvelle colonne avec le code EDI 14969. - L'ancienne colonne « N° C.I.N ou article IS » est éclatée en deux : colonne « IF » avec l'ancien code EDI 1210 et une nouvelle colonne « N° CNI » avec le code EDI 14968. Du même au niveau de la deuxième section « B. Tiers » : - L'ancienne colonne « Nom, prénom ou raison social » est éclatée en deux : colonne « Nom et prénom » avec l'ancien code EDI 1221 et une nouvelle colonne avec le code EDI 14970. - L'ancienne colonne « N° C.I.N ou article IS » est éclatée en deux : colonne « IF » avec l'ancien code EDI 1223 et une nouvelle colonne « N° CNI » avec le code EDI 14971.
Tableau des locations et baux autres que le crédit-bail	ANCIEN	- Changement de libellé de la colonne « Nature du contrat -Nème période (1) » en « 13- Nature du contrat : Leasing(Nème période) (1) ». - Eclatement de la colonne « 3-nom et prénoms ou Raison sociale et adresse du propriétaire » en trois colonne : « 3- Nom et prénom » avec l'ancien code EDI 1269 et la colonne « 4- Raison sociale » avec le nouveau code EDI 14964 et la colonne « 5- Adresse du propriétaire » avec le nouveau code EDI 14965. - Ajout de trois colonnes : colonne « 6- N° IF du propriétaire » avec le nouveau code EDI 14040 et colonne « 7- N° CNI du propriétaire » avec le nouveau code EDI 14041 et colonne « 8- N° Carte d'étranger du propriétaire » avec le nouveau code EDI 17919.
Tableau des opérations en devises comptabilisées pendant l'exercice	NOUVEAU	Voir la codification des tableaux et cellules.
Tableau de Financement de l'exercice	NOUVEAU	Voir la codification des tableaux et cellules.

3) Etablissements de crédit (ancien Etablissements financiers)

LIASSE NORMALE	SIMPL	Observations
Bilan (Actif)	ANCIEN	Pas de changement.
Bilan (Passif)	ANCIEN	Pas de changement.
Hors Bilan	ANCIEN	Pas de changement.
Compte de Produits et charges EF (2 pages)	ANCIEN	Pas de changement.
Tableau des plus ou moins-values sur cessions ou retraits d'immobilisations	ANCIEN	Pas de changement.
Affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice	ANCIEN	Pas de changement.

Tableau Immobilisation incorporelles et corporelles	ANCIEN	Pas de changement.
Etat des soldes de gestion - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	ANCIEN	- Revoir l'ordre des lignes pour l'ensemble des sections.
Etat des soldes de gestion CAF	ANCIEN	- repositionnement des lignes sur 3 sections.
Détail de la taxe sur la valeur ajoutée	ANCIEN	- Section illimitée « DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE (autres) » non saisissable ayant les codes EDI de 13500 à 13504. - Section illimitée « TVA à récupérer (Ajout) » non saisissable ayant les codes EDI de 12720 à 12724.
Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal	ANCIEN	- Ajout d'une nouvelle ligne « II. REINTEGRATIONS FISCALES » avec les codes EDI 17989 et 17990. - Ajout d'une nouvelle ligne « III. DEDUCTIONS FISCALES » avec les codes EDI 17992 et 17993.
Titres de Participation et emplois assimilés	ANCIEN	- ajout de la colonne « N° IF » avec les codes EDI 17410 et 17411.
Etat de répartition du capital social	ANCIEN	- Ajout de la colonne « Raison sociale des principaux actionnaires ou associés » avec le code EDI 17296. - Eclatement de la colonne « Numéro CIN ou CE » en deux colonnes : « N° CNI » avec l'ancien code EDI 11810 et « N° Carte d'étranger » avec le nouveau code EDI 17298.
Tableau des provisions	NOUVEAU	Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Tableau des Flux de trésorerie	NOUVEAU	Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Principales méthodes d'évaluation appliquées	NOUVEAU	Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Etat des dérogations	NOUVEAU	Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Etat des changements de méthodes	NOUVEAU	Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Tableau des biens en crédit-bail	NOUVEAU	Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Détail des postes du C.P.C	NOUVEAU	Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Etat des intérêts des emprunts contractés auprès des associés et des tiers autres que les organismes de banque ou de crédit	NOUVEAU	Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Etat des dotations aux amortissements relatifs aux immobilisations	NOUVEAU	Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Tableau des locations et baux autres que le crédit-bail	NOUVEAU	Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Etat des plus-values constatées en cas de fusions	NOUVEAU	Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Etat pour le calcul de l'impôt sur les sociétés entreprises encouragées	NOUVEAU	Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	NOUVEAU	Voir la codification de ce tableau et ses cellules.

Créances sur la clientèle	NOUVEAU	Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Valeurs de titres de transaction ou de placement et des titres d'investissement	NOUVEAU	Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Détail des autres actifs	NOUVEAU	Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Immobilisations données en crédit-Bail, el location d'achat et en location simple	NOUVEAU	Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	NOUVEAU	Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Dépôt de la clientèle	NOUVEAU	Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
titres de créances émis	NOUVEAU	Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Détail des autres passifs	NOUVEAU	Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	NOUVEAU	Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Capitaux propres	NOUVEAU	Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Opérations de change à terme et engagement sur produits dérivés	NOUVEAU	Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Ventilation du total de l'actif, du passif et de l'hors bilan en monnaie étrangère	NOUVEAU	Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Etat pour le calcul de l'impôt sur les sociétés entreprises encouragées	NOUVEAU	Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Titres et autres actifs gérés ou en dépôt	NOUVEAU	Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Etat des agios réservés	NOUVEAU	Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Etats récapitulatifs de radiation des créances en souffrance	NOUVEAU	Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Etat détaillé de radiation des créances en souffrance	NOUVEAU	Voir la codification de ce tableau et ses cellules.

4) Assurances

LIASSE NORMALE	SIMPL	Observations
Détail de la taxe sur la valeur ajoutée	ANCIEN	- Pas de modification.
tableau d'affectation des résultats intervenus au cours de l'exercice	ANCIEN	- Pas de modification.
Compte de Produits et charges Récapitulation	ANCIEN	- Pas de modification.
Tableau des amortissements	ANCIEN	- Nouvelle ligne ajoutée «TOTAL GENERAL » avec les codes EDI 16664, 16665, 16666, 16667 et 16668. - Changement de libellé de la ligne « * Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers » en « * Mobilier, matériel de bureau et aménagements».
Etat de répartition du capital social	ANCIEN	- Eclatement de la colonne «Nom, prénom et raison sociale des principaux associés (1) » en deux colonnes : « Nom et prénom des

		principaux associés (1) » avec l'ancien code EDI 8009 et « Raison sociale des principaux associés (1) » avec le nouveau code EDI 17896. - Eclatement de la colonne « N° CIN ou CE » en deux colonnes : « N° CNI » avec l'ancien code EDI 11776 et « N° Carte d'étranger » avec le nouveau code EDI 17897.
Bilan (Actif)	ANCIEN	- Ligne « Provisions mathématiques » non saisissable avec les codes EDI de 8428 à 8431. - Ligne « Provisions techniques des contrats en unités de compte » non saisissable avec les codes EDI de 8433 à 8436. - changement du libellé de la colonne « Amort. Exercice » en « Amort./Prov. Exercice ». - Changement de libellé de la ligne « Cessionnaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés débiteurs » en « Cessionnaires et comptes rattachés débiteurs ». - Changement de libellé de la ligne « Associés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés débiteurs » en « Assurés, intermédiaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés débiteurs »
Bilan (Passif)	ANCIEN	- Ligne « Subventions d'investissement » non saisissable avec les codes EDI 8772 et 8773. - Ligne « Provisions mathématiques vie » non saisissable avec les codes EDI 8680 et 8710. - Ligne « Provisions d'équilibrage » non saisissable avec les codes EDI 8681 et 8711. - Nouvelle ligne « Provisions techniques sur placements » ajoutée avec les codes EDI 17391 et 17392. - Changement du libellé de la ligne « CAPITAUX PROPRES Capital appelé, (dont versé.....) » en « CAPITAUX PROPRES ». - Eclatement de la ligne « Capital social ou fonds d'établissement à déduire : Actionnaires, capital souscrit non appelé » en deux : « Capital social ou fonds d'établissement » gardant l'ancien code EDI 8659 et 8689 et « à déduire : Actionnaires, capital souscrit non appelé » avec les nouveaux codes EDI 17969 et 17970. - Changement du libellé de la ligne « Cessionnaires, cédants, coassureurs et comptes rattachés créditeurs » en « Cessionnaires et comptes rattachés créditeurs ». - Changement de libellé de la ligne « Banques, T.G.R., C.C.P. » en « Banques ».

Compte de Produits et charges Tech. Assurance vie	ANCIEN	- Ligne «Variation des provisions mathématiques » non saisissable avec les code EDI 8398, 8399, 8400, et 8401.
Compte de Produits et charges Tech. Assurance non-vie	ANCIEN	- Ligne « Variation des provisions d'équilibrage » non saisissables avec les codes EDI 9125, 9161, 9197 et 9233. - Ligne « Variation des provisions techniques » non saisissable avec les codes EDI 9126, 9162, 9198 et 9234.
Compte de Produits et charges non Tech.	ANCIEN	- Changement du libellé de la ligne « Intérêts et autres produits financiers » par « Intérêts et autres produits non techniques courants ».
Etat des soldes de gestion TFR	ANCIEN	- Tableau fusionné avec l'état des soldes de gestion regroupant TFR et CAF. A ne pas servir.
Etat des soldes de gestion	ANCIEN	1- Ajout du tableau TFR comme nouvelle section au début de ce tableau : voir la codification de ses cellules. 2- Au niveau du CAF : - ligne « Dotations financières (1) » non saisissable avec les codes EDI 9813 et 9814. - ligne « Reprises financières (2) » non saisissable avec les codes EDI 9828 et 9829. - changement du libellé de la ligne « Dotations non techniques » par « Dotations non techniques courantes ». - changement du libellé de la ligne « Dotations non courantes » par « Dotations non techniques non courantes ». - changement du libellé de la ligne « Reprises non techniques » par « Reprises non techniques courantes ». - changement du libellé de la ligne « Reprises non courantes » par « Reprises non techniques non courantes ». - changement du libellé de la ligne « Profits sur réalisation de placements » par « Profits provenant de la réévaluation ». - changement du libellé de la ligne « Pertes sur réalisation de placements » par « Pertes provenant de la réévaluation ». - Ajout des renvois en bas de page.
Tableau des immobilisations autres que financières	ANCIEN	- Nouvelle ligne ajoutée «TOTAL GENERAL » avec les codes EDI 17492, 17498, 17493, 17494, 17499, 17495, 17496 et 17497. - Une Ligne « Sociétés civiles immobilières » est devenue non saisissable avec les codes EDI de 7593 à 7600.
Tableau des plus ou moins-values sur cessions ou retraits d'immobilisations	ANCIEN	-une nouvelle section illimitées ajoutée « PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAIT D'IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES » avec les codes EDI de 17888 à 17895, remplaçant les trois anciennes sections « Immobilisations incorporelles », « Immobilisations corporelles »

		et « Placements immobiliers ».
Tableau des titres de participation	ANCIEN	- Nouvelle colonne ajoutée « N. d'identification fiscale » avec les code EDI 16669 et 16670.
Tableau des provisions techniques	ANCIEN	- Ligne « Provisions mathématiques » non saisissables avec les codes EDI de 7395 à 7403. - Ligne « Provisions d'équilibrage » non saisissables avec les codes EDI de 7405 à 7413.
TABLEAU DES PROVISIONS - AUTRES PROVISIONS	ANCIEN	- Changement du libellé de la colonne « DOTATIONS financières (sur placement) » en « DOTATIONS (sur placement) ». - Changement du libellé de la colonne « DOTATIONS non courantes (non techniques) » en « DOTATIONS (non techniques) ». - Changement du libellé de la colonne « REPRISES financières (sur placement) » en « REPRISES (sur placement) ». - Changement du libellé de la colonne « REPRISES non courantes (non techniques) » en « REPRISES (non techniques) ».
Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal	ANCIEN	- Ajout d'une section illimitée « II. 1. REINTEGRATIONS FISCALES Courantes » avec les codes EDI 16950, 16951 et 16952. - Ajout d'une section illimitée « II. 2. REINTEGRATIONS FISCALES Non Courantes » avec les codes EDI 16953, 16954 et 16955. - ajout d'une section illimitée « III. 1. DEDUCTIONS FISCALES Courantes » avec les codes EDI 16956, 16957 et 16958. - ajout d'une section illimitée « III. 2. DEDUCTIONS FISCALES Non Courantes » avec les codes EDI 16959, 16960 et 16961.
Tableau de Financement de l'exercice	NOUVEAU	- Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Principales méthodes d'évaluation appliquées	NOUVEAU	- Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Etat des dérogations	NOUVEAU	- Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Etat des changements de méthodes	NOUVEAU	- Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Tableau des placements	NOUVEAU	- Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Tableau des biens en crédit-bail	NOUVEAU	- Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Détail des postes du C.P.C	NOUVEAU	- Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Tableau des opérations en devises comptabilisées pendant l'exercice	NOUVEAU	- Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Etat des intérêts des emprunts contractés auprès des associés et des tiers autres que les organismes de banque ou de crédit	NOUVEAU	- Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Etat des dotations aux amortissements relatifs aux	NOUVEAU	- Voir la codification de ce tableau et ses

immobilisations		cellules.
Tableau des locations et baux autres que le crédit-bail	NOUVEAU	- Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Etat des plus-values constatées en cas de fusions	NOUVEAU	- Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Etat pour le calcul de l'impôt sur les sociétés entreprises encouragées	NOUVEAU	- Voir la codification de ce tableau et ses cellules.
Etat des charges de sinistres et des primes acquises - non vie	NOUVEAU	- Voir la codification de ce tableau et ses cellules.

Nouveautés de la version 1.7

Modification du Processus de contrôle de l'Echange EDI des déclarations IS:

Les déclarations concernées sont les suivantes :

- ✓ Déclaration PPRF
- ✓ Déclaration PAPSRA
- ✓ Déclaration CA
- ✓ Déclaration RVT
- ✓ Déclaration RVT Médecin
- ✓ Déclaration RAS
- ✓ Déclaration PROFIT CAPITALAUX

Afin de pouvoir identifier correctement un bénéficiaire, un ensemble de contrôle d'existence et de validité d'au moins un identifiant ont été rajoutés à la liste des contrôles EDI préalablement implémentés au niveau des déclarations IS.

Ci-après la liste des identifiants obligatoires :

- ✓ Identifiant fiscal
- ✓ CNI
- ✓ Numéro de carte de séjour
- ✓ Numéro de Passeport

Le détail des contrôles implémentés peut être consultable au niveau des fichiers XSD présents sous la rubrique « autres déclarations » au niveau du fichier Annexes EDI publié au niveau du Portail de la DGI.

Sommaire

Sommaire	19
1. Introduction	20
2. Intérêt du mode EDI.....	21
3. Processus et fonctionnement de l'Echange EDI	22
3.1. Schéma global du scénario d'échange	22
3.2. Description du processus de l'échange ED :	23
3.2.1. Etape 1 : Jointure du fichier XML	24
3.2.2. Etape 2 : Validation de format du fichier	26
3.2.3. Etape 3 : Contrôle du fichier	27
3.3. Liste des contrôles effectués sur le fichier XML	30
3.3.1. Niveau 1 de contrôle : Validation de format	30
3.3.2. Niveau 2 de Contrôle : contenu du Fichier	32
3.4. Liste des états du fichier XML	33
3.4.1. Liste des états d'un fichier XML Liasse	34
3.4.2. Liste des états d'un fichier XML Déclaration	34
4. Structure du fichier EDI	35
4.1. La définition du fichier XML	35
4.2. L'entête du fichier EDI	36
4.3. Les données de la déclaration	37
4.3.1. Cas de la liasse :	38
4.3.2. Cas des autres déclarations :	47

1. Introduction

Ce document a pour objectif de définir et de préciser l'ensemble des éléments techniques nécessaires, aux éditeurs des logiciels comptables ou aux services informatiques des entreprises (développeurs), pour pouvoir générer des fichiers XML représentant les données des déclarations de l'Impôt sur les Sociétés (IS), à envoyer à la Direction Générale des Impôts (DGI) à travers le canal Echange de Données Informatisé (EDI) offert par l'application Simpl-IS.

Dans le présent document, le terme « déclarations » se rapporte à :

- La liasse Modèle Comptable Normale
- La liasse Modèle Comptable Simplifié
- La liasse Modèle Etablissements Financiers
- La liasse Modèle Assurance
- La déclaration des rémunérations versées à des tiers
- La déclaration des rémunérations versées à des tiers (Médecins)
- La déclaration des produits de placements à revenu fixe
- La déclaration des produits des actions, parts sociales et revenus assimilés
- La déclaration des rémunérations versées à des personnes non résidente
- La déclaration de Chiffre d'affaires
- La déclaration du résultat fiscal au titre des plus values résultant des cessions des valeurs mobilières réalisées au Maroc par les sociétés non résidentes

2. Intérêt du mode EDI

La DGI offre ce service pour épargner aux adhérents et aux adhérents délégué (adhérent au téléservice Simpl-expert-comptable, fiduciaire, maison mère, ... – qui a été habilité à télédéclarer en lieu et place du contribuable assujetti à la télédéclaration) de ressaisir la masse des données déjà disponibles dans leur système d'information –au niveau des logiciels de comptabilité notamment–, et ce en leur permettant de transférer, au téléservice Simp-IS, des fichiers reprenant lesdites données, au lieu de les renseigner une à une au niveau de l'écran de saisie du téléservice.

Pour ce faire, ces données doivent être placées dans un fichier XML selon le format défini dans le présent document pour être acceptées et traitées.

Les avantages de l'EDI sont multiples, en particulier :

- Une plus grande facilité pour procéder à une déclaration, et ce en soulageant l'utilisateur de la saisie manuelle
- Un gain de temps par soumission directe et intégrale de l'ensemble des données de la déclaration
- Une garantie de fiabilité : le transfert des données telles qu'elles sont dans le système d'information de la société sans risque d'erreurs lors de la ressaisie

3. Processus et fonctionnement de l'Echange EDI

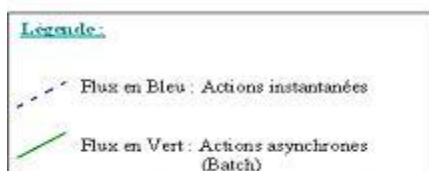
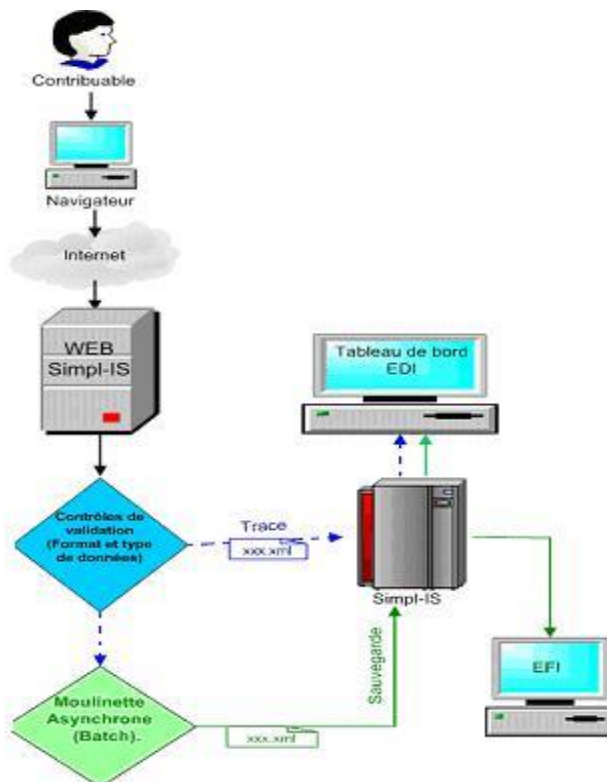
3.1. Schéma global du scénario d'échange

Le schéma ci-dessous décrit le scénario/processus global de l'envoi d'un fichier EDI par un adhérent/adhérent délégué ¹, et son traitement par la DGI. En effet, à l'entrée du système Simp-IS, le fichier reçu subira des contrôles immédiats (flux en bleu et trait discontinu), et s'il est conforme, il subira par la suite des contrôles métier en asynchrone (flux en vert et trait continu).

Si ces derniers sont concluants, il sera chargé en totalité avec la déclaration à laquelle il se rapporte, et accessible en mode EFI, et le fichier reçu aura un état « traité avec succès ».

Sinon, c'est-à-dire les contrôles métiers sur certains champs ne sont pas concluants, le fichier sera chargé partiellement avec la déclaration à laquelle il se rapporte, et accessible en mode EFI et le fichier reçu aura un état « traité avec avertissement ». En effet, seuls les champs qui respectent les contrôles métier vont être chargés avec la déclaration. Une situation récapitulative des champs rejetés (fichier des rejets) est mise à disposition de l'utilisateur au niveau du volet « suivi traitement EDI ».

¹ Pour rappel, un adhérent délégué est un adhérent au téléservice Simpl-expert-comptable, fiduciaire, maison mère, ...– qui a été habilité à télédéclarer en lieu et place du contribuable assujetti à la télédéclaration



3.2. Description du processus de l'échange EDI :

Le contribuable (ou son délégué) doit générer à partir de son logiciel de comptabilité, le fichier X ML contenant sa déclaration au format attendu par la DGI puis le compresser. Ce format est unique par type de déclaration et peut éventuellement faire l'objet de modification d'une année à l'autre. Ces formats sont décrits dans le présent document (Section 4- Structure du fichier EDI) et sont téléchargeables à partir du portail internet de la DGI www.tax.gov.ma

Important : La génération précitée a lieu au niveau du système d'information propre de l'adhérent ou de son déléguée s'appuiera sur les outils ou interfaces développés, par ses propres soins ou par les soins d'une tierce partie, sur la base des spécifications contenues dans le présent

document. Cette génération ne fait partie, en aucun cas, du domaine de responsabilité de la DGI.

L'échange ou l'envoi E DI au niveau de l'interface web du Simpl-IS, suite à la génération du fichier XML est concrétisé par les trois phases suivantes :

- Jointure du format compressé du fichier XML
- Validation de format du fichier
- Contrôle du fichier

3.2.1. Etape 1 : Jointure du fichier XML

Une fois le fichier XML généré au niveau du système d'information de l'adhérent ou de l'adhérent délégué puis compressé sous le format ZIP, l'adhérent ou l'adhérent délégué se connecte à l'application Simpl-IS, et choisit dans le menu l'option « Envoi des fichiers EDI ».



Une interface web s'affiche lui permettant de choisir son fichier xml compressé, à partir de son ordinateur, et de l'envoyer au système Simpl-IS.

Important : Vu que les données du fichier sont destinées à être intégrées dans la déclaration de l'adhérent , l'utilisateur qui soumet le fichier XML compressé doit disposer forcément du profil « Rédacteur », seul profil habilité à éditer/modifier le contenu d'une déclaration

3.2.2. Etape 2 : Validation de format du fichier

Après envoi du fichier x ml compressé par l'adhérent ou l'adhérent délégué et sa réception par le Simpl-IS , ce dernier vérifie le format dudit fichier et sa conformité par rapport à celui spécifié par la DGI (cf. « 4 . Structure du fichier EDI »).

Dans le cas où le format de fichier est incorrect, le fichier est rejeté et un message est immédiatement affiché à l'utilisateur, l'informant du rejet (cf. exemple de message d'erreur ci-dessous). Celui-ci devra alors analyser le fichier rejeté et refaire la génération pour produire un fichier respectant le format spécifié par la DGI.

Erreur :



- Format du fichier EDI (XML) invalide :

Erreur : cvc-complex-type.2.4.a: Contenu non valide commençant par l'élément 'groupeValeursTable'. Un élément de '{resultatFiscal}' est attendu.

Si par contre, le fichier XML est valide et est conforme au format défini par la DGI, il sera stocké dans le système Simpl-IS. Un message est alors affiché à l'utilisateur l'informant de la sauvegarde du fichier, et confirmant de même la validation du format de fichier (cf. message affiché ci-dessous). Le message indique aussi la position du fichier, dans la file d'attente du traitement des fichiers EDI –position par rapport à l'ensemble des fichiers de tous les adhérents, en attente de traitement–, et ce pour permettre à l'utilisateur d'estimer le temps nécessaire pour le traitement de son fichier EDI.

Information :



- Le fichier EDI a été sauvegardé
 - la position du fichier par rapport à la file d'attente est : 1

A ce stade le fichier est à l'étape « en attente de traitement » ; état que peut visualiser l'utilisateur en accédant au tableau de bord des envois EDI, et ce en

3.2.3.1. Contrôle du fichier EDI relatif aux Liasses Fiscales

Pour les fichiers XML relatifs aux liasses fiscales, leur état devient « En cours de traitement » dès que la validation du contenu du fichier commence. Une fois cette validation est achevée, leur état passe soit à :

- a. « Succès » : la totalité des données envoyées dans le fichier EDI est valide et a été chargée avec la déclaration du résultat fiscal en brouillon, relative à la période d'imposition mentionné dans le fichier XML.
- b. « Traité avec avertissement » : le fichier XML contient des données non valides et éventuellement des données valides. Seules les données valides ont été chargées avec la déclaration du résultat fiscal en brouillon relative à la période d'imposition mentionnée dans le fichier XML. Les données non valides n'ont pas été chargées avec la déclaration du résultat fiscal sont mentionnées dans un fichier de rejet téléchargeable à travers le lien « Suivi traitement EDI » pour permettre à l'utilisateur de :
 - i. soit corriger les données erronées dans son fichier XML et renvoyer l'ensemble de la liasse,
 - ii. soit corriger uniquement les tableaux qui présentaient des erreurs et les renvoyer dans un fichier XML nouveau, sans reprendre les autres tableaux qui étaient eux valides
 - iii. Soit compléter les données manquantes, en les saisissant manuellement au niveau des écrans de la liasse du mode EFI.

Ainsi , et dès que les fichiers XML relatifs à une liasse sont traités avec succès les données de la liasse sont intégrées dans la déclaration du résultat fiscal correspondante. Le processus EDI est alors parvenu à son terme. En effet, l'objectif de l'envoi EDI est de faire charger les données de la liasse issues du système d'information du contribuable dans la déclaration du résultat fiscal correspondante, sans avoir à les ressaisir manuellement. A ce stade, le processus EDI est donc terminé, et l'adhérent est appelé à passer au traitement de la déclaration du résultat fiscal selon le mode EFI usuel, et ce pour parachever les différentes étapes du workflow du dépôt d'une déclaration (achèvement de la saisie, validation, signature électronique et dépôt par un Responsable de Déclaration). En effet, suite au traitement de ses fichiers XML, l'adhérent trouvera ses données chargées dans la déclaration du résultat fiscal correspondante, positionnée à l'état « brouillon ». La suite du dépôt par le contribuable reste conforme au workflow classique du mode EFI, connu des

adhérents.

A cet égard, il est rappelé que l'utilisateur est tenu de prendre les dispositions nécessaires pour transmettre sa liasse XML bien avant la date/jour limite de l'échéance, de manière à ce qu'elle soit traitée et chargée, et qu'il puisse procéder au dépôt de sa déclaration accompagnée de la liasse dans les délais légaux

3.2.3.2. Contrôle du fichier ED I relatif aux déclarations

Pour les fichiers XML relatifs aux déclarations, leur état devient « En cours de traitement » dès que la validation du contenu du fichier commence. Une fois cette validation est achevée, leur état passe soit à :

- a. « Rejet » : lorsque les contrôles métiers détectent une erreur, le fichier est rejeté et la colonne commentaire indique l'erreur relevée. Le contribuable devra alors régénérer un fichier XML valide, et le resoumettre en reprenant depuis l'étape 1 présentée plus haut
- b. « Succès » : Si les contrôles métier se déroulent sans détecter d'anomalie majeure, le fichier est considéré valide. Les éventuelles anomalies mineures, constatées, sont alors affichées au niveau de la colonne « Commentaire » du tableau de bord précité. Le cas échéant, le contribuable, s'il souhaite corriger ces anomalies mineures, aura à régénérer un nouveau fichier XML au niveau de son ordinateur et le resoumettre en reprenant depuis l'étape 1.

Ainsi, et dès que le fichier XML est traité avec succès, ses données sont intégrées dans la déclaration correspondante. Le processus EDI est alors parvenu à son terme. En effet, l'objectif de l'envoi EDI est de faire charger les données issues du système d'information du contribuable dans la déclaration correspondante, sans avoir à les ressaisir manuellement.

A ce stade, le processus EDI est donc terminé, et l'adhérent est appelé à passer au traitement de la déclaration selon le mode EFI usuel, et ce pour parachever les différentes étapes du workflow du dépôt d'une déclaration (achèvement de la saisie, validation, signature électronique et dépôt par un Responsable de Déclaration). En effet, suite au traitement de son fichier XML, l'adhérent trouvera

ses données chargées dans la déclaration correspondante, positionnée à l'état «brouillon » du mode EFI. La suite du dépôt par le contribuable reste conforme au workflow classique du mode EFI, connu des adhérents.

3.3. Liste des contrôles effectués sur le fichier X ML

Comme il a été précisé au niveau du descriptif des étapes de l'envoi EDI, dans la section « 3.2 Description du processus de l'échange EDI », il existe deux niveaux de contrôles : un premier niveau concerne la validation de format et il est effectué en temps réel, et un deuxième niveau concerne le contrôle du contenu et il est effectué en différé (en asynchrone). Les contrôles intégrés dans chaque niveau sont décrits dans les sections suivantes.

3.3.1. Niveau 1 de contrôle : Validation de format

Comme précisé plus haut, la validation de format a pour objet la vérification de la conformité du format de fichier soumis par rapport à celui spécifié par la DGI. Cette validation est effectuée au moment même de la soumission du fichier, et un retour immédiat est affiché à l'utilisateur. En cas de non satisfaction de l'un des contrôles de validation, un message de rejet précisant la nature et l'emplacement de l'erreur est affiché directement sur l'écran Simpl-IS où a été actionné le bouton d'envoi. En cas de conformité du format, le fichier est enregistré par le Simpl-IS et son état est marqué « en attente de traitement ». L'état du fichier est consultable au niveau du tableau de bord des envois EDI du téléservice Simpl.

En cas de non-conformité, un message d'erreur est affiché.

Le tableau ci-dessous récapitule les différents contrôles effectués ainsi que les messages d'erreur qui seront affichés, le cas échéant :

Contrôle effectué	Messages d'erreur en cas de rejet
Le fichier EDI doit être un fichier XML valide et bien défini.	<ul style="list-style-type: none"> - Le fichier spécifié n'est pas un fichier XML - Le fichier que vous avez envoyé est vide
L'identifiant fiscal contenu dans le fichier XML doit correspondre au contribuable déclarant ou délégataire	L'identifiant fiscal contenu dans le fichier est invalide
Le fichier doit contenir les balises et les valeurs conformément au fichier de validation XSD et exactement tel que spécifié dans l'exemple.	Format du fichier EDI (XML) invalide : + emplacement et nature de l'erreur générés par le Parser XML
La taille du fichier XML compressé ne doit pas dépasser la taille fixée pour le fichier EDI	Fichier trop volumineux
<p>une déclaration du résultat fiscal positionnée à l'état « en attente de validation » est une déclaration a priori finalisée ; l'écrasement de ses données par celles provenant d'un fichier xml n'est pas forcément l'action souhaitée. Dans une telle situation, le fichier est rejeté pour permettre à l'adhérent/adhérent délégué de choisir entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renoncer à intégrer les données du fichier xml, s'il juge que la déclaration stockée dans le système à l'état « en attente de validation » est plus correcte ou complète • Signifier clairement qu'il souhaite remplacer les données de la déclaration par celles du fichier xml, et ce en 	Une déclaration du résultat fiscal pour la période choisie est en attente de validation

remettant la déclaration
existante en mode
« brouillon » avant de
soumettre le fichier XML.

NB : Si le fichier est rejeté à ce niveau de contrôle, il n'est pas enregistré et il ne figure pas au niveau du tableau de bord (lien « Suivi traitement EDI »). En effet, le tableau de bord ne produit que les états des fichiers enregistrés et donc déjà valides du point de vue format.

3.3.2. Niveau 2 de Contrôle : contenu du Fichier

Ce sont des contrôles « métier » concernant la cohérence des données du fichier par rapport au type et à la nature de la déclaration correspondante. Ces contrôles sont par conséquent spécifiques à chaque déclaration à part, et peuvent varier selon la période d'imposition.

3.3.2.1. Niveau 2 de Contrôle : Liasses

En cas de non-conformité d'une ou plusieurs données par rapport à l'un des contrôles, le fichier est traité mais avec avertissement. En effet, seules les données de la liasse conformes aux différents contrôles sont chargées avec la déclaration. Les données non conformes sont rejetées et le motif de leur rejet est indiqué dans le fichier d'erreurs téléchargeable à partir du tableau de bord de l'EDI. Dans une telle situation, il appartient à l'adhérent/adhérent délégué de procéder à la rectification des données au niveau de son système d'information et retransmettre un nouveau fichier XML comportant soit la totalité des tableaux des liasses soit seulement les tableaux qui contiennent au moins une valeur non valide.

3.3.2.1. Niveau 2 de Contrôle : Déclarations

En cas de non-conformité par rapport à l'un des contrôles, le fichier est rejeté, et le motif de rejet (message d'erreur) est affiché dans le tableau de bord de l'EDI dans la colonne « commentaire ». Néanmoins, pour certains contrôles, qualifiés de non majeurs,

le fichier est accepté même si lesdits contrôles relèvent des anomalies. Le cas échéant, les anomalies sont affichées au niveau de la colonne commentaire du tableau de bord. Dans une telle situation, il appartient à l'adhérent/adhérent délégué de procéder comme si le fichier ne comporte aucune anomalie et procéder au dépôt de la déclaration ; ou au contraire, procéder à la rectification des données au niveau de son système d'information et retransmettre un nouveau fichier XML en reprenant depuis l'étape 1 du processus de l'envoi EDI. Cette seconde option demeure celle préconisée par la DGI.

Pour la version actuelle, la seule règle métier pouvant donner lieu au rejet d'un fichier xml est la suivante : « Un fichier xml ne peut pas être accepté si une déclaration correspondante existe et est à l'état en 'attente de validation' ». En effet, une déclaration positionnée par un adhérent/adhérent délégué à l'état « en attente de validation » est une déclaration a priori finalisée ; l'écrasement de ses données par celles provenant d'un fichier xml n'est pas forcément l'action souhaitée. Dans une telle situation, le fichier est rejeté et l'adhérent/adhérent délégué devra choisir entre l'une des options suivantes:

- Renoncer à intégrer les données du fichier xml, s'il juge que la déclaration stockée dans le système à l'état « en attente de validation » est plus correcte ou complète

ou

- Signifier clairement qu'il souhaite remplacer les données de la déclaration par celles du fichier xml, et ce en remettant la déclaration existante en mode « brouillon » avant de soumettre le fichier XML.

3.4. Liste des états du fichier XML

Le présent paragraphe a pour objet de présenter la liste des états d'un fichier EDI xml, après qu'il ait subi les contrôles de format avec succès et ait été enregistré au niveau de la base de données du Simpl-IS.

Ces états sont affichés dans le tableau de bord de l'application (lien « Suivi Traitement EDI » en bas du menu gauche du Simpl-IS), après réception du fichier, validation de son format et son enregistrement dans la base de données.

3.4.1. Liste des états d'un fichier XML Liasse

Le tableau ci-dessous les décrit plus en détail :

Etat du Fichier EDI	Signification
En attente de traitement	Le fichier reçu avec un format valide est sauvegardé mais pas encore traité. Les contrôles du contenu n'ont pas encore commencé.
En cours de traitement	Les contrôles du contenu du fichier sont en cours
Traité avec avertissement	Le fichier reçu contient des valeurs non valides. Les données ont été chargées partiellement dans les tableaux des liasses attachés à la déclaration du résultat fiscal correspondante en mode brouillon. Seules les données valides ont été chargées. Les données invalides non chargées sont mentionnées dans un fichier téléchargeable depuis l'application « Suivi traitement EDI » pour permettre à l'utilisateur de corriger ces données erronées et renvoyer les tableaux en question
Succès	Le fichier XML reçu est intégralement valide et son contenu a été chargé au niveau des données de la déclaration du résultat fiscal correspondante qui est accessible en mode EFI à l'état brouillon. Le contribuable doit entrer dans l'application Simpl-IS mode EFI afin de valider et déposer sa déclaration

3.4.2. Liste des états d'un fichier XML Déclaration

Le tableau ci-dessous les décrit plus en détail :

Etat du Fichier EDI	Signification
En attente de traitement	Le fichier reçu avec un format valide est sauvegardé mais pas encore traité. Les contrôles du contenu ne sont pas encore effectués.
Rejeté	Le fichier reçu n'est pas conforme aux contrôles en vigueur. Cela signifie qu'une déclaration à l'état « en attente de validation » existe pour le même contribuable et même exercice fiscal, sinon qu'un problème technique dans le fichier envoyé empêche sa conversion en objet déclaration à l'état « brouillon ». Dans ce cas, le motif de rejet est affiché dans le tableau de bord de l'EDI (lien « suivi traitement EDI »).
Accepté	Le fichier XML reçu est valide et son contenu a été chargé au niveau des données de la déclaration correspondante qui est accessible en mode EFI à l'état brouillon. Le contribuable doit entrer dans l'application Simpl-IS mode EFI afin de valider et déposer sa déclaration.

4. Structure du fichier EDI

Le fichier EDI est un fichier xml contenant les données relatives à la déclaration et intègre également une partie en-tête précisant la déclaration concernée –et le modèle dans le cas de la liasse– et l'exercice fiscal de la déclaration.

Le nom du fichier peut être librement choisi. Néanmoins, pour faciliter le suivi des fichiers xml par l'adhérent/adhérent délégué, il est recommandé d'attribuer des noms significatifs qui révèlent aisément le contribuable concerné, le type de déclaration et l'année fiscale, entre autres.

L'adhérent/adhérent délégué devra s'assurer qu'il envoie le fichier xml correspondant au modèle qui convient bien à son cas ou à la société qu'il traite, ainsi qu'afférant à la bonne période d'imposition.

A chaque création d'un nouveau modèle de déclaration ou mise à jour d'un modèle existant, la DGI publie une mise à jour du cahier des charges (Le présent document), et fournira un exemple de fichier XML correspondant.

Sur la base du cahier de charges et de l'exemple, l'éditeur du logiciel de comptabilité/le développeur pourra générer le fichier XML en y intégrant les données propres de l'entreprise et en respectant la structure proposée par la DGI.

Le fichier EDI est constitué de trois parties :

- La définition du fichier XML
- L'entête du fichier EDI
- Les données de la déclaration

4.1. La définition du fichier XML

C'est l'identification du fichier XML, et doit contenir :

<?xml version= « 1.0 » encoding= « UTF-8 »?>

Suivie de la balise identifiant le type de déclaration, exemple <Liasse> pour la liasse fiscale et <DeclarationPPRF> pour la déclaration des produits de placement

4.2. L'entête du fichier EDI

Cette partie « Entête » est commune à toute la déclaration s et contient les informations suivantes :

L'exercice fiscal : Les dates de début et de fin de l'exercice de la déclaration concernée. Le format de la date est AAAA-MM-JJ

L'identifiant fiscal : L'identifiant fiscal du contribuable.

Et éventuellement des données d'identification spécifiques à la déclaration concernée :

- pour la liasse :

L'identifiant du modèle de la liasse : A chaque type de liasse (Normal, Simplifié, Etablissements financier s, Assurance) peut être associé plusieurs modèles, selon la période fiscale concernée, et ce en raison des changements périodiques de la réglementation. Aussi, à chaque modèle associé à un type de liasse donné, correspond une période de validité du modèle ainsi qu'un fichier schéma de validation (fichier XSD de définition du schéma XML).

Pour la version actuelle, et tant que la réglementation n'a pas changé, un seul modèle par type de liasse est reconnu. Les annexes intègrent les fichiers XSD les concernant, ainsi que ceux des autres déclarations. Des exemples de fichiers XML générés, sont également intégrés, pour fournir plus de clarté aux concepteurs et aux développeurs des outils/interfaces informatiques.

Par ailleurs, pour différencier entre les modèles, chacun est identifié par un id (numéro unique) publié par la DGI dans l'annexe : « Codification des modèles et tableaux des Liasses»

Exemple d'entête d'un fichier XML correspondant à un modèle donné de liasse fiscale :

```
<!-- Partie 1 : Entete -->

<!-- Identification du modele -->

<modele>
```



```
<id>7</id> // l'id publié par la DG pour le présent exemple, l'identifiant 7
désigne le modèle de liasse comptable Simplifié

</modele>

<!-- Exercice Fiscal + Identifiant Fiscal -->

<resultatFiscal>

<identifiantFiscal>123</identifiantFiscal>

<exerciceFiscalDu>2010-01-01</exerciceFiscalDu>

<exerciceFiscalAu>2010 -12-31</exerciceFiscalAu>

</resultatFiscal>
```

- pour les autres déclarations :

Aucune donnée additionnelle n'est prévue dans cette partie du fichier pour la version actuelle.

Exemple :

```
<identifiantFiscal>123</identifiantFiscal>

<exerciceFiscalDu>2010-01-01</exerciceFiscalDu>

<exerciceFiscalAu>2010 -12-31</exerciceFiscalAu>
```

4.3. Les données de la déclaration

Cette partie du fichier XML constitue le corps de la déclaration. Elle contient les données spécifiques à la déclaration et qui devront être intégrées au contenu de ladite déclaration. Elle se présente selon une structure de hiérarchisation, consacrée en XML, consistant à aller du général au détail.

4.3.1. Cas de la liasse :

Pour le cas de la liasse, cette partie du fichier XML est constituée de balises et sous balises en respect de la hiérarchisation « du général au détail ». Ainsi, on trouvera les niveaux suivants :

- Niveau 1 : Groupe de tableaux

La liasse en format papier est constituée de plusieurs feuillets, représentant chacun un « tableau » donné. A l'identique, la liasse, en format XML se compose d'un ensemble de tableaux. Cet ensemble de tableaux (ou *groupe de tableaux*) est identifié par la balise « groupeValeursTableau ».

Niveau 1.1 : Délimitation d'un tableau

A l'intérieur du niveau « groupe de tableaux », on trouve un ou plusieurs tableaux. Pour chacun de ces tableaux, on aura une balise correspondante identifiée par une balise « ValeursTableau » qui délimite le contenu d'un tableau particulier.

En vue d'identifier de quel tableau il s'agit ainsi que pour organiser son contenu, la balise « ValeursTableau » intègre des sous balises de niveau inférieur, décrits ci-dessous.

1. Niveau 1.1.1 : désignation du tableau :

La balise correspondant à ce niveau permet d'identifier le type de tableau dont il est question (tableau du passif, tableau de l'actif, ...). Pour ce faire, cette balise « tableau » intègre une sous-balise « id » de niveau 1.1.1.1 et qui intègre un numéro permettant d'identifier le tableau en question. La liste des valeurs des «id » de tableau est fournie dans l'annexe : « Codification des modèles et tableaux des Liasses»

2. Niveau 1.1.2 : Le groupe de valeurs

Après l'identification du tableau, la balise correspondant à ce niveau sert à délimiter les données (ou valeurs) du tableau. Ainsi, l'ensemble des valeurs se retrouvent groupées sous une et unique balise « groupeValeurs ».

Et c'est sous le présent niveau, que figureront, une à une, les cellules du tableau et les valeurs qui y sont contenues.

1. Niveau 1.1.2.1 : Délimitation d'une cellule et de son contenu

Un tableau contenant plusieurs cellules, la balise de ce niveau marque la délimitation d'une cellule et de sa valeur. Dénommée « ValeurCellule », cette balise est répétée autant de fois que de cellules renseignées.

1. Niveau 1.1.2.1.1 : Désignation d'une cellule

Pour identifier exactement la cellule au sein d'un tableau, une première sous-balise du niveau 1.1.2.1 est la balise « cellule ». Celle-ci intègre en son sein un niveau inférieur, dénommé « codeEdi » qui mentionne le code permettant d'identifier, avec précision, la cellule en question au niveau d'un tableau. La liste des « codeEdi » des différentes cellules de la liasse est fournie dans l'annexe : « Codification des cellules ».

2. Niveau 1.1.2.1.2 : Valeur d'une cellule

La cellule étant désignée, la balise « valeur » sert à préciser la valeur proprement dite (donnée fiscale), devant figurer au niveau de la cellule en question.

L'exemple ci-dessous permet d'illustrer les éléments précités :

```
<groupeValeursTableau> // liste englobant tous les tableaux d'une liasse
  <ValeursTableau> // Début déclaration d'un tableau
    <tableau><id>1</id>< /tableau> // l'id du tableau publié par la DGI
    // Pour le présent exemple, l'identifiant 1 désigne le tableau Passif du
    Bilan dans le modèle comptable normale
    <groupeValeurs> // début de la déclaration des cellules du tableau ayant l'id 1
      <ValeurCellule> // début de la déclaration d'une cellule
        <cellule>
          <codeEdi>13400</codeEdi> // code cellule publié par la DGI, et permettant
          d'identifier précisément la cellule équivalente de la liasse. Pour le présent exemple, le
          codeEd 13400 identifie la cellule du Capital social ou personnel
```

```

</cellule>

<valeur>50000</valeur> // valeur correspondant à la donnée fiscale provenant
du système d'information du contribuable, et devant être positionnée au niveau de la
cellule identifiée par le <codeEdi> précédent

</ValeurCellule> // Fin de la déclaration d'une cellule

... // Déclaration de toutes les cellules d'un tableau

</groupeValeurs> // Fin de la déclaration des cellules du tableau

<ValeursTableau> // Fin de la déclaration du tableau

... // Déclaration de tous les tableaux de la liasse

</groupeValeursTableau> // Fin de la déclaration des tableaux de la liasse

```

Règles à appliquer:

- La liasse comporte autant de balises ValeursTableau qu'il y a de tableaux
- Le tableau comporte autant de balises ValeurCellule qu'il y a de cellules dans le tableau.
- Si une valeur n'est pas à renseigner, la balise ValeurCellule correspondante peut ne pas être intégrée dans le fichier XML.
- L'ordre des balises ValeurCellule n'est pas important. La correspondance se fait à travers les codes codeEdi des cellules.
- L'adhérent peut envoyer les tableaux qu'il désire dans un fichier XML. Le batch écrase et réinsère seulement les tableaux envoyés dans le fichier XML et laisse intacte les tableaux non envoyés. Ce qui permet aux adhérents de n'envoyer que les tableaux où persiste des données invalides.

Exemple :

Pour le tableau N°16, dans le modèle Comptable Norma les codes « codeEdi » publiés par la DGI sont :

ETAT DE DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS									
Immobili- sations conce- rnées	1- Date d'ent- rée (1)	2- Valeur à amorti- r (Prix d'acqu- isition) (2)	3- Valeur à amorti- r - Valeur compta- ble après révalu- ation	4- Amor- tisse- ments anté- rieurs (3)	5- Amor- tisse- ments déduits du Bénéfice brut de l'exerci- ce (Taux)	6- Amor- tisse- ments déduits du Bénéfice brut de l'exerci- ce Durée (4) 6	7- Amor- tisse- ments déduits du Bénéfice brut de l'exerci- ce Amor- tisse- ments normaux ou accélé- rés de l'exerci- ce	8- Total des amortisse- ments à la fin de l'exercice (col.4 + col.7)	9- Observations (5)
(code = 10061) (Type =Texte)	(code = 1078) (Type =Date)	(code = 1079) (Type =Double)	(code = 1080) (Type =Double)	(code = 1081) (Type =Double)	(code = 1082) (Type =Double)	(code = 1083) (Type =Entier)	(code = 1084) (Type =Double)	(code = 1085) (Type =Double)	(code = 1086) (Type =Texte)

<ValeursTableau>

// Début déclaration du tableau

<tableau><id>12</id> </tableau> // l'id du tableau publié par la DGI

<groupeValeurs> // début de la déclaration des cellules du tableau

<ValeurCellule> // début de la déclaration d'une cellule de la ligne 1

<cellule>

<codeEdi>10061</codeEdi> // code cellule publié par la DGI

</cellule>

<valeur>Immobilisation 1</valeur> // valeur

<numeroLigne>1 </numeroLigne> // numéro de ligne dans le tableau (numéro séquentiel de 1 à n=nombre de ligne dans le tableau)

</ValeurCellule> // Fin de la déclaration de la cellule

<ValeurCellule> // début de la déclaration d'une cellule de la ligne 1

<cellule>

<codeEdi>1078</codeEdi> // code cellule publié par la DGI

</cellule>

<valeur>22/12/2009</valeur> // valeur

<numeroLigne>1 </numeroLigne> // numéro de ligne dans le tableau (numéro séquentiel de 1 à n=nombre de ligne dans le tableau)

</ValeurCellule> // Fin de la déclaration de la cellule

<ValeurCellule> // début de la déclaration d'une cellule de la ligne 1

<cellule>

<codeEdi>1079</codeEdi> // code cellule publié par la DGI

</cellule>

<valeur>100000 </valeur> // valeur

<numeroLigne>1 </numeroLigne> // numéro de ligne dans le tableau (numéro séquentiel de 1 à n=nombre de ligne dans le tableau)

</ValeurCellule> // Fin de la déclaration de la cellule

... // Déclaration de toutes les cellules de la première ligne

ligne

<ValeurCellule> // début de la déclaration d'une cellule de la deuxième

<cellule>

<codeEdi>10061</codeEdi> // code cellule publié par la DGI

</cellule>

<valeur>Immobilisation 2</valeur> // valeur

<numeroLigne>2 </numeroLigne> // numéro de ligne dans le tableau (numéro séquentiel de 1 à n=nombre de ligne dans le tableau)

</ValeurCellule> // Fin de la déclaration de la cellule

<ValeurCellule> // début de la déclaration d'une cellule de la deuxième ligne

<cellule>

<codeEdi>1078</codeEdi> // code cellule publié par la DGI

</cellule>

<valeur>10/09/2009</valeur> // valeur

<numeroLigne>2 </numeroLigne> // numéro de ligne dans le tableau (numéro séquentiel de 1 à n=nombre de ligne dans le tableau)

</ValeurCellule> // Fin de la déclaration de la cellule

<ValeurCellule> // début de la déclaration d'une cellule de la deuxième ligne

<cellule>

<codeEdi>1079</codeEdi> // code cellule publié par la DGI

</cellule>

<valeur>340000</valeur> // valeur

<numeroLigne>2 </numeroLigne> // numéro de ligne dans le tableau (numéro séquentiel de 1 à n=nombre de ligne dans le tableau)

/ValeurCellule> // Fin de la déclaration de la cellule

... // Déclaration de toutes les cellules de toutes lignes du tableau.

</groupeValeurs> // Fin de la déclaration des cellules du table au

<ValeursTableau> // Fin de la déclaration du tableau

Règles à appliquer :

- Dans le cas d'un tableau ou d'une section illimitée, la balise « codeEdi » désigne l'ensemble des cellules appartenant à une même colonne. La balise « numeroLigne » permet d'apporter la précision de la ligne concernée.
- L'ordre des cellules s n'est pas important. Le système restitue chaque valeur dans sa bonne place grâce à ses coordonnées qui sont le code de la cellule et le numéro de ligne.
- Si une valeur n'est pas à renseigner, la balise « **ValeurCellule** » correspondante peut ne pas être intégrée dans le fichier XML, ou peut être renseignée par une valeur vide.

4.3.1.2. Particularité des champs hors tableau (extr a-fields):

Certains tableaux contiennent des informations non tabulaires comme par exemple le « Montant du capital » dans le tableau N° 13 « ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL » du modèle comptable normal. Ces informations seront appelées des « **extraField** » et seront représentées par les balises suivantes :

L'exemple ci-dessous permet d'illustrer les éléments précités

Exemple :

Pour le tableau N°13 du modèle comptable normal, le code pub lié par la DGI du Montant du capital est :

Montant du capital:	(Code = 18) (Type =Double)
---------------------	----------------------------

`<extraFieldvaleurs>` // Début de la déclaration des extra-fields d'un tableau

`<ExtraFieldValeur>` // Début de la déclaration d'un extra-field

`<extraField>`

`<code>18</code>` // code cellule publié par la DGI

`</extraField>`

`<valeur>2500000</valeur>` // valeur de l'extra-field

`<ExtraFieldValeur>` // Fin de la déclaration de l'extra-field

... // Déclaration de tous les extra-fields du tableau

`</extraFieldvaleurs>`

Le tag `<extraFieldvaleurs>` regroupe tous les champs auxiliaires d'un tableau donné et il est positionné comme étant un tag fils du tag `<ValeursTableau>`.

Règles à appliquer :

- Un tableau peut contenir une ou plusieurs sections, limitées ou illimitées, l'ordre dans le fichier XML n'est pas nécessaire, il suffit de respecter les codes publiés par la DGI.
- Les types de données prévus pour les cellules d'un tableau, sont publiés par la DGI au niveau de l'annexe « Codification des cellules », et correspondent à :

Double : pour les valeurs numériques ou montants, le séparateur décimal est le « . » exemple : 80250.75

Entier : pour les valeurs numériques entiers exemple : 12

Texte : pour les valeurs alphanumériques exemple : Cahier des charges
EDI Version 1.6

Date : pour les dates au format jj/mm/aaaa exemple 30 /05/2009.

Des exemples des fichiers XML des liasses sont publiés dans l'annexe « Exemples ».

4.3.2. Cas des autres déclarations :

Chaque déclaration a ses propres champs et/ou tableaux.

Une déclaration peut être considérée comme étant un ensemble de cadrans, un cadran est un ensemble de champs linéaires ou un tableau contenant un nombre limité de colonnes.

L'annexe « Balises autres déclarations » décrit pour chaque déclaration les balises à utiliser et le type de la valeur correspondante à chaque balise. Les balises contenant l'attribut <ID > doivent être remplis par le code du référentiel correspondant publié par la DGI dans l'annexe « Codification du référentiel ».

Des exemples des fichiers XML des différentes déclarations sont publiés dans l'annexe « Exemples ».

Exemple :

```
<?xml version= "1.0" encoding = "UTF-8"?> // Entête du fichier XML

<DeclarationPPRF> // Dé but de la déclaration des produits de placement à revenu fixe

<identifiantFiscal>123</identifiantFiscal> // Identification de la société

<exerciceFiscalDu>2009-01-01</exerciceFiscalDu> // Début de l'exercice

<exerciceFiscalAu>2009-12-31</exerciceFiscalAu> // Fin de l'exercice

//Identification de l'organisme financier intervenant dans le paiement

<organismeFinancierIF>7894 56123</organismeFinancierIF>

<organismeFinancierRS>Raison sociale de l'organisme financier </organisme FinancierRS>

<organismeFinancierAdresse >Adresse de l'organisme financier </organismeFinancierAdresse>

<distributionsRetenues> //début du Tableau récapitulatif des retenues. Comporte autant
de balise <DistributionRetenuePPRF> qu'il y a de retenues

<DistributionRetenuePP RF> //Début de la déclaration d'une retenue.
```

<montantDistribution>65400.0</montantDistribution> //Montant des produits
imposables

```
<montantRetenue>65 40.0</montantRetenue>

<montantMajoration>3 27.0</montantMajoration>

<montantPenalite>65 4.0</montantPenalite>

<mois>4</mois>

<dateVersem ent>2008-01-01</dateVersement>

<numDepot>qsd654</numDepot>

</DistributionRetenuePPRF > //Fin de la déclaration de la retenue.

... // Déclaration de toutes les retenues

</distributionsRetenues> //Fin du Tableau récapitulatif des retenues

<placements> //début de la liste nominative des bénéficiaires des placements. Comporte
autant de balise <PlacementPPRF> qu'il y a de place ment

<PlacementPPRF> // Début de la déclaration d'un placement

<beneficiairePPRF> // Début de l'identification du bénéficiaire

<identifiantFiscal>321 </identifiantFiscal>

<numeroCIN>A23456 78</numeroCIN>

<raisonSociale>Raiso n sociale 1</raisonSociale>

<adresse>Adresse b eneficiaire 1</adresse>

<ville>Rabat</ville>

<profession>Prestataire de services</profession>

</beneficiairePPRF> // Fin de l'identification du bénéficiaire

<montantBrutImposabl e>145000.0</montantBrutImposable>

<taux>

<id>18</id> //Les taux sont codifiés et l'ID à utiliser est publié par la DGI dans
l'annexe « Codification du référentiel »

</taux>
```

<naturesTitre> //englobe toutes les natures du titre

<NatureTitrePPRF>

<id>2</id> //Les natures du titre sont codifiées et l'ID à utiliser est publié par la DGI dans l'annexe « Codification du référentiel »

</NatureTitrePPRF>

... // Déclaration de tous les natures du titre du placement

</naturesTitre>

</PlacementPPRF> // Fin de la déclaration du placement

... // Déclaration de toutes les lignes de la liste Nominative des bénéficiaires des placements

</placements> //Fin de la liste nominative des bénéficiaires des placements.

</DeclarationPPRF> //Fin de la déclaration

Règles à appliquer :

- L'ordre des balises est important.
- Si une valeur n'est pas à renseigner, la balise correspondante peut ne pas être intégrée dans le fichier XML ou peut être renseignée par une valeur vide
- Les types de données prévus pour les champs d'une déclaration sont publiés par la DGI au niveau de l'annexe « Balises autres déclarations », et correspondent à :

Double : pour les valeurs numériques ou montants, le séparateur décimal est le «. » exemple : 10570.25

Long : pour les valeurs numériques entiers exemple : 8

String : pour les valeurs alphanumériques exemple : Cahier des charges EDI Version 1.6

Date : pour les dates au format aaaa-mm-jj exemple 2010-01-16.